



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Programmes

Question écrite n° 7880

### Texte de la question

M Robert Poujade demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, dans quelles conditions il envisage de développer à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, l'enseignement des langues étrangères dans les établissements du premier degré.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, est conscient du rôle essentiel joué par les collectivités locales dans le domaine éducatif. La question de l'apprentissage des langues vivantes dans les écoles primaires fait pour le moment l'objet d'un examen d'ensemble. Il peut d'ores et déjà être précisé qu'un dispositif visant à élargir d'une façon extrêmement significative l'enseignement précoce des langues vivantes est en cours d'élaboration. Dans le cadre de ce dispositif, l'ensemble des partenaires de notre système éducatif, en particulier les collectivités locales, seront associés aux actions mises en place selon les modalités et avec des moyens qui seront prochainement portés à la connaissance de tous.

### Données clés

**Auteur :** [M. Poujade Robert](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7880

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** éducation nationale, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 janvier 1989, page 103